

L'ANALYSE DE SPECTACLE

Cela peut prendre plusieurs formes. Les deux retenues pour l'option théâtre sont :

- Le billet d'humeur
- Le compte-rendu de spectacle

Dans les deux cas, il s'agit de rendre compte d'une analyse justifiée **d'un spectacle VU** et qui prend en compte **les éléments de la représentation** (différents d'une mise en scène à l'autre, d'un lieu de représentation à l'autre, même si le texte, la pièce est la même).

C'est avant tout l'interprétation du metteur en scène qui doit être analysée : identifier les enjeux majeurs, les moyens utilisés et les effets produits sur le spectateur.

Différence entre billet d'humeur et compte-rendu de spectacle :

BILLET D'HUMEUR :	COMPTE RENDU DE SPECTACLE :
<ul style="list-style-type: none">- Assez court (1 à 2 pages)- Subjectif (on a le droit d'exprimer son opinion et d'utiliser le « je »)- Pas d'exhaustivité (on peut passer sous silence certains éléments)- La façon de rédiger : on mêle le léger et le profond	<ul style="list-style-type: none">- Plus long : 3 à 4p- Analyse rationalisée et formelle- Analyse objective- Présence d'une problématique- Volonté d'exhaustivité- La forme utilisée ressemble à la dissertation.